



DROITS DE L'ENFANT

Les 27 et 28 novembre derniers, les élèves des écoles primaires de Paul Bert, St Luc et du Petit Prince ont pu découvrir en s'amusant les principaux thèmes des droits de l'Enfant.

A cette occasion, l'association **En Jeu**, originaire d'Avion (62) a proposé son village itinérant : kermesse dont les jeux traditionnels ont été adaptés afin d'initier les enfants à ses grands principes.

Le CME a quant à lui apporté sa pierre à l'édifice en concevant un jeu de 7 familles spécial "droits de l'enfant" de toutes pièces.



LE VÉLO EN VILLE

page

4



ÉLECTIONS DU CME

page

5



1- SALON DE L'ARTISANAT

C'était le grand rendez-vous de la matière et de la création ! Le salon de l'Artisanat a ouvert ses portes les 22 et 23 novembre derniers à la salle André Desmulliez. De bonnes idées cadeaux pour Noël.

2- TÉLÉTHON

Les 5 et 6 décembre derniers, la ville a rassemblé ses forces associatives à l'occasion du Téléthon. 17 associations Lysoises ont rivalisé d'originalité afin de proposer un grand moment de détente et de solidarité.

3- EDEN FESTIVAL

Le festival a reçu cette année Marc Desse et Tahiti 80, les deux têtes d'affiche de l'édition 2014. Peru Peru et Okay Monday, deux groupes nordistes ont assuré les premières parties.

NAISSANCES
OCTOBRE / NOVEMBRE 2014

Jenna BOUDAUD	29/10/2014
Calogero ZARCONI	31/10/2014
Lana DEBENNE DESURMONT	2/11/2014
Thibaut CNUUDE GIRARD	4/11/2014
Julyan VANDEWALLE	5/11/2014
Zoé LIAGRE	9/11/2014
Ines ALI-BACHA	9/11/2014
Sannae HAIBOUT	12/11/2014
Aliya AMRANE	13/11/2014
Yonaël APEKE	14/11/2014
Charlotte LACOMBE	15/11/2014
Jade MAYEUX	16/11/2014
Mila ANDRÉ	18/11/2014
Jannah CATTEAU SEMEDO DE BARROS	28/11/2014
Sania LONG	30/11/2014
Mélina AOUSSEDJ	30/11/2014

DÉCÈS
OCTOBRE / NOVEMBRE 2014

Jean COQUERELLE	26/10/2014
Aline CROMBET	1/11/2014
Michel STOCK	10/11/2014
Paul-Marc NISEN	19/11/2014
Jean ROUSSEAU	25/11/2014
Marthe LIÉNARD	30/11/2014

SOMMAIRE

CITOYENNETÉ 4

- I Recensement de la population
- I Nouveau site Internet
- I Bilan la nuit des bibliothèques

SOLIDARITÉS 5

- I Elections du CME
- I Un nouvel équipement
- I Rappel des TAP
- I Informations ALSH

TRIBUNE LIBRE 6

- I Le vélo en ville en sécurité

EN BREF 7

AGENDA LYSSOIS 8

A NOTER

Vos informations associatives sont attendues au service Communication ou par mail : lberton@mairie-lyslezlannoy.com avant le 10 de chaque mois pour parution le mois suivant.

LYS *infa*

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas
BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
03 20 75 27 07
communication@mairie-lyslezlannoy.com

Directeur de publication
Gaëtan JEANNE
Rédaction
Laurent BERTON
Conception et réalisation
Service Communication

Impression à 6000 exemplaires
IMPRESSION DIRECTE - Roubaix
Dépot légal décembre 2014
Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



QUESTIONS DE BON SENS

À l'heure où des maires sont mis en examen parce qu'ils n'ont pas pris les bonnes décisions, au bon moment, je tiens à vous poser trois questions :

Au sujet de l'antenne Free

Faut-il autoriser son branchement ? Le procès est toujours en cours afin de décider de la démonter ou non.

Le bon sens n'est-il pas, avant de permettre de creuser une tranchée rue du Progrès (au frais des lyssois) et d'ammener l'électricité jusqu'à l'antenne, d'attendre le résultat du procès ?

Au sujet de la fermeture (3 jours) du Dojo

Fallait-il attendre un accident, qui aurait pu être causé par le montage, sans autorisation, d'une structure métallique à proximité des tatamis ? Fallait-il attendre que les murs soient démolis complètement (déjà 8000 € de dégâts aux frais des lyssois) ?

L'augmentation des prix des repas servis aux enfants comme aux aînés de Lys

Fallait-il attendre ? Baisser la qualité des repas ? Licencier du personnel ? Pour passer à une restauration supérieure ?

A toutes ces questions, le bon sens, l'intérêt général, nous ont guidés et nous continuerons de cette façon.

Ce début d'année 2015 voit aussi le lancement du nouveau site Internet (enfin) moderne, fonctionnel. Vous y trouverez tous les services municipaux, les commerces, les associations, d'un accès très facile. C'est " Votre site ".

Si vous constatez des erreurs, des manques, n'hésitez pas à nous le faire remarquer.

Pour les lyssoises et lyssois, qui ne sont pas encore familiarisés avec cet outil de communication, bien sur, les services municipaux auront à coeur de vous accueillir et de vous renseigner.

Dans cet esprit de collaboration, les élus et moi-même, vous présentons nos voeux les plus sincères pour 2015. Que cette année voit la réalisation de vos espoirs, que votre santé soit excellente et qu'un maximum de bonheur vous entoure.

Gaëtan JEANNE

Maire de Lys-lez-Lannoy

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes.

À Lys-lez-Lannoy, commune comptant plus de 10 000 habitants, l'opération s'effectue chaque année sur un échantillon d'adresses.

CETTE année, le recensement se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 21 février 2015. Si votre adresse fait partie de l'échantillon transmis par l'I.N.S.E.E., un agent recenseur se présentera à votre domicile durant cette période.

En cas d'indisponibilité, vous pou-

vez prendre contact auprès de monsieur Francis Landrez, coordinateur du recensement, en mairie au 03 20 75 27 07. Valérie Derycke, Olivier Deledalle et Frédéric Bruno sont les agents recenseurs choisis par la Municipalité et sont donc les seuls habilités à vous interroger pour cette enquête obligatoire de l'INSEE. Ils seront munis de leur carte d'identification les accréditant à cette mission. N'hésitez pas à la leur demander.

A partir de cette année, toutes les personnes recensées pourront choisir de répondre au questionnaire sur le formulaire papier présenté par le recenseur ou via le site Internet www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes d'accès remis par l'agent recenseur. _

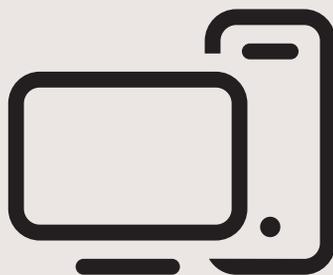
WWW.LYSLEZLANNOY.FR

LE 2 janvier, la ville de Lys-lez-Lannoy lance son tout nouveau site internet, l'ancienne version étant devenue peu pratique et obsolète.

La nouvelle architecture se veut plus claire et plus en adéquation avec les nouvelles technologies (adaptation sur tablettes et smartphones, intégration de facebook notamment).

Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition sur la page d'accueil : la section "**en un clic**" vous donnant accès aux informations les plus recherchées, un véritable module "**Agenda**" et "**Actualités**" annonçant les futures manifestations à venir.

Les différentes rubriques du menu ont été repensées et classées par thème. Votre bulletin d'information "**Lys Info**" est désormais



bien visible et téléchargeable également depuis la page d'accueil.

Le nouveau site intègrera un tout nouvel annuaire destiné aux associations, commerçants et artisans lyssois.

Très prochainement, vous aurez la possibilité d'effectuer la plus grande partie de vos démarches (paiements des cantines et garderies mais aussi inscriptions aux ALSH etc.) en ligne grâce au "**Portail Famille**" qui devrait compléter le dispositif d'ici le 1^{er} février 2015.

BILAN LA NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Première participation de la médiathèque à cette manifestation culturelle régionale organisée par Lille Métropole, visant à faire découvrir les bibliothèques autrement.

POUR cette première édition qui s'est déroulée le samedi 18 octobre 2014 et placée sous l'égide de Pierre Lemaitre (Prix Goncourt 2013), la bibliothèque a ouvert ses portes sur d'étranges scènes de crime où le public, venu nombreux, a pu écouter les lectures scénarisées par la troupe de théâtre « L'Effet M'erre » des romans policiers de Pierre Lemaitre ainsi que des textes d'un jeune auteur de polars, Frédéric Coudron, originaire du Nord.

Autre point fort de cette manifestation, le temps d'une soirée la médiathèque s'est transformée en scène théâtrale pour accueillir une cinquantaine de personnes autour d'une pièce de Gregory Jay en un acte « Mot à Maux », huis clos psychologique aux frontières de la folie.

Une première nuit des bibliothèques riche en animations, qui a su trouver son public et dont la seconde édition est programmée pour le samedi 17 octobre 2015. Nous espérons vous y voir nombreux ! _

ÉLECTIONS DU CME

Le jeudi 4 décembre dernier, les 730 élèves des classes allant du CM1 à la 5^e ont élu leurs 25 nouveaux représentants.

Tous les candidats ont eu jusqu'au 18 novembre 2014 pour présenter leur programme à leurs camarades de classe.



Comme les grands les élèves lyssois sont passés aux urnes.

Le Conseil Municipal d'Enfants se réunit en séances plénières ouvertes au public mais travaille la plupart du temps en commission (en petits groupes).

Il travaille sur des projets qui seront présentés à ses pairs du Conseil Municipal adulte. Une fois validées, les différentes actions sont mises en place par les jeunes conseillers jusqu'à leur terme.

L'installation du nouveau Conseil Municipal d'Enfants aura lieu le mercredi 7 janvier 2015 à 13h30 salle du Conseil.

LISTE DES ÉLUS

ECOLE SAINT LUC

MERTER Auriane - DELFOSSE Oscar - GRANGER Lucas - CARRE Aurore - HOSTE Chloe

ECOLE PAUL BERT 2

DI LORENZO Lia - ARNAUD Kais - BOUCHERIM Sajid - LARRANAGA Calista - CHAMBONNET Caroline - JAFFRE WITTEMAN Ewan - JOVANOVIC Dejan - DE CARVALHO Kylian - LANGRAND Mathis - GIRAULT Lea - MALFAIT Marina - GARY Blandine

ECOLE LE PETIT PRINCE

PUPELLA Delia - HOUDOT LEMAIRE Emma - EL BACHIRI Sofia - NAILI Hachem

COLLÈGE GAMBETTA

BOURHIM Celia - JOVANOVIC Milan - THIEBAUT Flavie - DELOBEL Marie

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DÉDIÉ À LA JEUNESSE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre dernier, l'assemblée a voté l'acquisition d'une propriété de 4394 m² cadastrée au 53 Ter, rue du Vert Pré pour un montant total de 738 000€.

Après travaux, le bâtiment sera dédié à la petite enfance (crèche) et sera situé à deux pas de l'Espace Culturel Maurice Codron et du parc Jean Ferrat.

77%

C'est le pourcentage des parents satisfaits des mesures prises dans le cadre des TAP selon l'enquête lancée par la municipalité en octobre dernier.

RAPPEL DES TAP

LES TAP (= temps d'activités périscolaires) sont gérés par les coordonnateurs municipaux et non pas par les directeurs d'écoles.

Si vous souhaitez les rencontrer, vous devez vous adresser à :

- **LUDIVINE MARBAIX** pour l'école maternelle Anatole France
- **NATHALIE FRACZEK** pour l'école maternelle Marie Curie
- **MARLÈNE DEVIN** pour l'école maternelle Paul Bert
- **GRÉGORY VANDERRIEST** pour l'école élémentaire Paul Bert 1
- **CHRISTOPHE BLANQUART** pour l'école élémentaire Paul Bert 2
- **SANDRA HELLIN** pour l'école Le Petit Prince

La mairie recherche des animateurs diplômés ou équivalent BAFA pour les TAP les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Se renseigner au service Accueil de Loisirs. —

SÉJOURS D'HIVER

DEPUIS mi décembre, le catalogue des "séjours de vacances hiver" est disponible à l'accueil de la mairie. Les

inscriptions (uniquement pour les enfants Lysssois âgés de 6 à 17 ans) ont lieu jusqu'au mercredi 14 janvier au service séjours de vacances du mardi au vendredi de 8h30 à 17h15 et le samedi de 9h à 11h30. Une participation municipale est allouée à chaque participant en fonction du quotient familial. —

Espace réservé aux différents groupes du Conseil municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil municipal adopté le 4 juin 2008.

UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE

LA majorité municipale a voté l'achat d'un terrain derrière Agora- espace Maurice Cordon. Sur ce terrain, nous allons construire un multi accueil collectif à destination des tous petits.

Nous avons choisi d'investir pour l'avenir de nos enfants, pour faciliter la vie des parents, malgré le désengagement de l'Etat.

M. Le maire a fixé une ligne de conduite : que ce projet soit bien ficelé sans surcouts (contrairement à ce qui a été fait pour le dojo à plus de 3,5 millions euros), cette

exigence sera respectée.

Au nom de la majorité municipale, je vous souhaite une excellente année 2015.

Francis Pillois
Président de groupe

LYS ENSEMBLE

INQUIÈTUES grandissantes pour les finances de notre commune !

En effet, Il n'est plus ici question d'amateurisme ni d'imprécision mais bien d'une erreur grave de Monsieur Jeanne !

La pratique budgétaire est un acte sérieux.

D'ailleurs, lors du précédent mandat, l'équipe de Josiane Willoqueaux avait reçu la reconnaissance par le magazine Challenges d'une ville bien gérée avec un endettement maîtrisé !

Malgré la baisse annoncée des do-

tations de l'état et la mise en place des TAP, il est tout à fait possible de maintenir des finances équilibrées pour la ville si de bonnes orientations budgétaires sont prises !

Monsieur Jeanne respectera-t-il sa promesse de campagne de ne pas augmenter les impôts ?

Difficile de le croire après certaines décisions budgétaires récentes arguant d'une gestion plus qu'approximative des finances !

Olivier VLAMYNCK
Président du groupe Lys Ensemble

A NOTER

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 19 février à 19h en salle du Conseil.

Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet www.lyslezlannoy.fr

LE VÉLO EN VILLE ET EN SÉCURITÉ

LA mairie de Lys-lez-Lannoy lance une campagne d'information pour rappeler à chacun la nécessité de faire attention à tous les usagers de l'espace public.

A vélo tout comme en voiture, le Code de la Route s'applique. Vous devez donc circuler sur la voie la plus à droite ou sur les pistes cyclables lorsqu'elles sont obligatoires. Au feu rouge ou à un stop, vous devez vous arrêter impérativement. Ne pas emprunter les sens interdits, ni les trottoirs. De même, il est interdit de téléphoner à vélo. Les trois quarts des cyclistes qui utilisent un vélo ont un dispositif d'éclairage absent ou défectueux.

Pour rouler en toute sécurité, la Police Municipale de Lys-lez-Lannoy livre quelques conseils simples comme assurer l'entretien des feux et disposer d'éléments rétro réfléchissants par exemple, les catadioptrés sur les roues et les pédales. Pour rappel, les feux de position rouge à l'arrière et blanc à l'avant sont obligatoires la nuit. N'oubliez pas de porter un casque et un gilet jaune de haute visibilité lors de vos déplacements de nuit. Le gilet est obligatoire pour tout déplacement hors agglomération.

En 2013, les cyclistes constituent 4,5% des tués sur la route (soit 164 tués et 3911 blessés). 8 sur 10 sont des hommes (source : Association Prévention Routière). _



RAMASSAGE DES VIEUX SAPINS DE NOËL

Les fêtes passées, l'heure est à présent au remballage des décorations de Noël et, bien entendu, au recyclage de votre vieux sapin.

LA ville propose comme chaque année des points de collecte répartis ainsi :

- Parking Longchamps (face à l'école Anatole France)
- Parking de l'Espace Culturel Maurice Codron
- Collège Gambetta
- Impasse Bayart (pour le quartier du Bon Poste)
- Derrière la maison de quartier du Fresnoy
- Place Faidherbe
- Parking de la salle Desmulliez.

Ces points de collecte seront présents du 30 décembre au 10 janvier 2015. Les services techniques de la ville assureront un passage quotidien durant cette période. _

NOUVEAU À LYS !

Shoes & co' - Chaussures, maroquinerie et habillement.
29, rue Jules Guesde (près du tabac le Flint)
Tél. 03 61 97 39 42
contact@ashoesandco.com

SEVRIN Priscillia, esthéticienne à domicile
42/10 rue du progrès.
Tél. 06 51 29 76 00.
sevrin.priscillia@free.fr

JUBILAIRES

LES couples lysois désirant fêter : 50, 60, 65 ou 70 années de mariage, le samedi 30 mai 2015 (veille de la fête des mères) salle André Desmulliez, peuvent s'inscrire du mardi 20 janvier au samedi 28 février 2015 dernier délai.

L'inscription se fait en mairie, à l'accueil, munis de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo des mariés (qui sera restituée après la cérémonie), les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et les samedis de 9h à 12h. _

LIMITATION DE VITESSE RUE DE COHEM

À LA suite du réaménagement de la rue de Cohem, nous rappelons que ces changements ne remettent pas en cause la zone 30 ainsi que la limitation de vitesse.

Des contrôles sont effectués régulièrement par LMCU pour comptage des véhicules. La police municipale installe également son radar mobile afin de freiner les ardeurs des automobilistes pressés. Respecter ces limitations c'est faire preuve de civisme. _

FUSION APSF ET VITAGYMALYS

LES deux associations de gymnastique d'entretien lysoises ont fusionné afin de proposer une structure complète proposant un panel d'activités important.

Le club dispense également ses cours sur trois sites différents.

Renseignements par téléphone au 03 20 81 12 53 ou au 03 20 81 12 96.

HORAIRES DES COURS

ESPACE CULTUREL MAURICE CODRON

- Gymnastique d'entretien
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 10h et de 10h à 11h
- Zumba (5€ la séance)
- Samedi de 9h15 à 10h15

SALLE DES SPORTS PAUL BERT

- Gymnastique d'entretien
Mercredi de 18h30 à 20h

DOJO

PROMENADE DE L'AVENIR

- Gymnastique d'entretien
Lundi de 9h10 à 10h10
- LIA (aérobic léger)
Lundi de 10h15 à 11h
- Gymnastique d'entretien
Mardi de 9h10 à 10h10
- Stretching
Mardi de 10h15 à 11h
- Gymnastique d'entretien
Vendredi de 9h10 à 10h05
- Pilates
Vendredi de 10h10 à 11h05

AGENDA *Lyssois*

JANVIER 2015

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

JEUDI	1	BONNE ANNÉE À TOUS !
VENDREDI	2	- Tous les vendredis : permanence MIE, de 8h30 à 12h, à Amana (Mission locale - 2e étage). Tél. 03 61 76 15 70.
SAMEDI	3	- 3, 17 et 31 : Permanence de Me Greugny-Secretin, avocate, de 9h à 12h sur RDV au 03 20 75 29 82. Espace Titran - Atelier BD d'ALC Evènements. De 13h30 à 15h, Ferme du Gauquier. - Troc Livres de l'association Lire à Lys, de 9h30 à 11h30, parc Maréchal. Tél. 06 51 57 89 26.
DIMANCHE	4	- Lys Randonnée Club : randonnée à Sailly sur 12 kms. Départ de Lys à 8h30.
LUNDI	5	- Tous les lundis : permanence MIE, de 8h30 à 12h, à Amana (Mission locale - 2e étage). Tél. 03 61 76 15 70. - Tous les lundis : ateliers tricot. De 14h à 17h au Béguinage.
MARDI	6	- Atelier d'Art floral. De 9h30 à 11h et de 14h à 16h au Béguinage. - Tous les mardis : permanence MIE, de 8h30 à 12h, à Amana (Mission locale - 2e étage). Tél. 03 61 76 15 70.
MERCREDI	7	- Repas de l'association Les Amis du Béguinage suivi d'une tombola, à 12h au Béguinage. - Tous les mercredis : permanence de la CARSAT. De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Espace Titran.
JEUDI	8	- Permanences de Monsieur Frédéric Laburiau (anciennement Association Bartholomé Masurel pour les dossiers de surendettement). De 14h à 17h30 à l'espace Maurice Titran. Les rendez-vous sont à prendre au CCAS au 03 20 81 82 06 du mardi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h. - Tous les jeudis : permanence du SIAVIC, de 9h à 11h sur rdv au 03 20 45 05 55. Espace Titran. - Tous les jeudis : ateliers tricot. De 13h30 à 16h15. Espace Titran. - Tous les jeudis : permanence MIE, de 14h à 17h, à Amana (Mission locale - 2e étage). Tél. 03 61 76 15 70.
VENDREDI	9	- Thé dansant à 15h au Béguinage. - Inscription pour la sortie des Aînés au musée du Louvres Lens du 4 février. De 9h à 11h au service Animations Seniors. Prix : 20€ (visite, collation et transport compris).
SAMEDI	10	- Présentation des vœux du Maire aux habitants. A 19h30, salle Desmulliez - 10 et 24 : Permanence du Conciliateur de Justice, M. Roos, de 9h à 12h sur RDV : 03 20 75 29 82. Espace Titran
DIMANCHE	11	- Lys Randonnée Club : randonnée à Néchin sur 11 kms. Départ de Lys à 8h30. Tél. 06 89 14 24 32
MARDI	13	- 13, 20 et 27 : Atelier mémoire à l'Espace Maurice Titran. De 14h15 à 15h45. Inscriptions au 03 20 81 82 06.
MERCREDI	14	- Goûter de l'association Les Amis du Béguinage suivi de la galette des rois, à 14h au Béguinage.
SAMEDI	17	- Présentation des vœux de l'association la Flamme. A 10h30, salle De Bee, Espace Maurice Codron.
DIMANCHE	18	- Lys Randonnée Club : randonnée à Genech sur 12 kms. Départ de Lys à 8h30. Tél. 06 20 12 73 50 - Loto de l'Entraide à l'Enfance. A 14h, salle Desmulliez.
LUNDI	19	- 19 et 26 : Inscriptions pour la Braderie du Bon Poste du 1 ^{er} mai 2015 pour les rues du capitaine Parent, de Mulhouse, des frères Delreux et du Meunier. De 14h à 17h à la maison de quartier du Bon Poste.
SAMEDI	24	- Soirée dansante de l'association les Musickos. Entrée : 5€ (2,5€ pour les moins de 12 ans). A partir de 19h, salle Desmulliez. - Réunion de l'association SEL (Système d'Echange Local). A 10h, cafétéria de l'Espace Maurice Codron. Tél. 06 11 50 69 20.
DIMANCHE	25	- Lys Randonnée Club : randonnée à Hérines sur 12 kms. Départ de Lys à 8h30. Tél. 06 17 11 38 64.

NOUVEAUX LYSOIS

Comme chaque année, c'est avec plaisir que la municipalité convie les nouveaux habitants Lyssois lors d'une cérémonie qui se déroulera le vendredi 30 janvier 2015, salle André Desmulliez, à 19h. Si vous souhaitez y participer, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le coupon ci-après jusqu'au vendredi 23 janvier 2015 (inclus) :

NOM :
PRENOM(S) :
ADRESSE :
.....

Sera présent (e)

Nombre de personnes :

A noter, que si vous vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de la ville au cours de l'année 2014, ce coupon ne vous concerne pas. En effet, une invitation vous parviendra courant janvier.